



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Les services médicaux des
départements et du rectorat
à
L'attention des personnels
des écoles et
établissements scolaires

COVID 19 : Fiche MEMO

ACCUEIL DES ELEVES EN SITUATION EPIDEMIQUE

Guide à l'usage des adultes accompagnants les élèves.

Des mesures d'hygiène pour garantir la sécurité de tous.

Les parents accompagnant leurs enfants doivent les quitter dans la cour et non dans les classes.

Installation :

Le mobilier des salles de classe doit être disposé de façon à permettre de conserver les « distances de sécurité » 1 mètre voire 2 mètres quand cela est possible.

Chaque élève aura sa place attribuée autant que possible.

A leur arrivée, les enfants sont invités à aller se laver les mains les uns après les autres en maintenant les distances de sécurité puis régulièrement dans la journée : si possible toutes les heures et demie, au retour de récréation, après les activités physiques et manuelles par exemple.

Dans la mesure du possible, chaque enfant se verra attribuer un WC.

Appliquer et faire appliquer les gestes barrières connus :

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Eviter également de se toucher le visage sans s'être d'abord lavé les mains.

Des boîtes de mouchoirs et des poubelles seront à disposition dans chaque salle.

Les portes des salles de classe doivent rester ouvertes ce qui permet d'éviter de toucher les poignées

Aérer les salles régulièrement (5 minutes toutes les heures et demie) et pendant la récréation.

Durant les récréations, il faudra veiller à respecter les distances de sécurité dans les jeux extérieurs. Les jeux de ballons à main et tous ceux qui impliquent de se passer des objets sont interdits.

Nécessité de nettoyer les surfaces, portes, toilettes, plusieurs fois par jour avec un produit à base d'eau de javel à 0,1%.

En cas d'utilisation d'ordinateur, dans la mesure du possible en prévoir 1 par élève. Et s'assurer de la désinfection des claviers et souris et écran.

Matériel scolaire

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.) et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé.

Du matériel (feuilles, supports...) peut être distribué. Il reste ensuite avec les affaires du jeune.

Pour la correction éventuelle, guider l'enfant pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille ou utiliser le tableau ou le tableau numérique.

Si l'élève veut absolument montrer son travail sur son cahier, il peut le déposer sur une table dédiée et l'enseignant viendra ensuite lire le devoir une fois l'élève retourné à sa place.

Accueil des enfants porteurs d'un PAI :

Récupérer les trousse d'urgence et les placer dans un endroit sécurisé.

